

Le crime de Blanche Deschamps

« C’est pas seulement à Paris / Que le crime fleurit, /
Nous au village aussi l’on a / De beaux assassinats » (Brassens).

par Georges Salamand

(1893)

L'affaire que nous évoquons ici a réellement secoué la France, brusquement fascinée par la révélation brutale d'un crime commis par une enfant, symbole commode et supposé parfait d'innocence et de pureté. Qu'elle soit régionale ou nationale, la presse va s'emparer de cet événement abominable, survenu dans le département de l'Isère, épisode à l'issue duquel, écrira un célèbre criminologue de l'époque, « les parents ne regarderont plus vraiment leurs enfants comme auparavant » (*)

Elle avait treize ans à peine, se prénom-mait Blanche et était née, enfant naturelle, à l'hospice de Grenoble où sa mère était pensionnaire. Après la séparation de ses parents, Blanche était allée habiter quelque temps Chasselay, commune où sa mère vivait à nouveau en concubinage. À l'âge de l'école, la jeune fille avait intégré, comme ouvrière et pensionnaire, la petite soierie-dortoir exploitée par M. TAVON à Izeron, où elle venait de toucher, ce samedi 7 janvier 1893, son salaire de

6 francs, avant de regagner la maison maternelle... avec la peur de se faire battre car elle venait de dépenser pour 5 francs d'achats divers à l'épicerie du village : sucre, café et cafetière.

Faisant chemin avec une autre pensionnaire du même atelier, la petite Philomène LAMBERT, âgée de 12 ans, du village de Varacieux, Blanche va dérober le porte-monnaie de cette dernière avant d'être découverte et contrainte à restituer l'objet du larcin. Une semaine plus tard, les deux enfants referont le même chemin en fin d'après-midi, mais seule Blanche parviendra en soirée chez les LAMBERT, pour leur dire que Philomène, ayant préféré rester à Saint-Marcellin, regagnera plus tard la maison. Comme Blanche était trempée, le couple LAMBERT aura la gentillesse de la sécher, de la réchauffer, la reconforter et lui donner quelques vêtements appartenant à son amie.

Sordide...

Le cadavre mutilé de Philomène sera découvert le lendemain, immergé près du pont sur la Cumane. Les gendarmes procèdent aux constatations et, assez rapidement, à l'arrestation de Blanche qui nie le crime avant d'être confondue et de tout avouer, « petite paysanne en pleurs, têtue et bornée, pauvrement vêtue, aux cheveux châtain et au visage dur », devant la cour d'assises. C'est ainsi qu'on apprend que, parvenue sur le pont, Blanche aurait cherché à nouveau à dérober le porte-monnaie de sa compagne. Celle-ci, se débattant, est poussée du haut du pont, deux mètres en contrebas. N'étant que blessée, Philomène sera étouffée par la jeune criminelle qui lui maintiendra la tête sous l'eau avant de lui écraser la tête à coups de pierres. Une fois le crime accompli, Blanche récupère l'argent et jette le



porte-monnaie dans l'herbe, avant de gagner la maison LAMBERT. On connaît la suite. Devant une foule énorme, aux Assises, on découvre avec stupeur, par la bouche du substitut du procureur et selon la presse parisienne, que la mère de l'accusée aurait cherché à transiger avec la famille LAMBERT en lui proposant 2 hectolitres de blé et 50 francs (soit 86 francs)...et que « ce trait de mœurs scandaleux aurait soulevé l'indignation de tous quand il sera révélé que c'était le maire du village, en personne, qui aurait fait signer le "traité" de dommages et intérêts entre les deux familles! ».

Après délibéré, le jury accordera les circonstances atténuantes à Blanche, condamnée à 10 ans de maison de correction. La cerise sur le gâteau – si j'ose dire – de cette terrible affaire, figure dans les lignes que *La Lanterne* ou *Le Temps*, organes de presse parisiens, vont donner en épilogue au prononcé du verdict : « On assure, affirment-ils, que Blanche DECHAMPS est une descendante directe (!) du sinistre bandit MANDRIN de Saint-Étienne-de-Saint-Geoirs ! » Tremblez, chaumières ! Car, décidément, « Mauvais sang ne saurait dire la vérité » !

(*) A. Bérard : « Un assassin de treize ans » in *Revue d'anthropologie criminelle* - 1893.



Louis Mandrin (gravure datant du XVIII^e siècle).

LES AFFICHES DE GRENOBLE ET DU DAUPHINÉ